« APCAV »

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE CHALETS ET APPARTEMENTS DE VERBIER

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 AOÛT 2017

C'est à 15h. que la Présidente, Brigitte BOREL, ouvre l'assemblée générale d'été 2017 de l'APCAV. Cette réunion annuelle se déroule dans la salle des Combins du Verbier Festival.

Le secrétariat de l'assemblée est confié comme à l'accoutumée à la Fiduciaire de Verbier SA.

L'assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée et l'ordre du jour de cette réunion est le suivant:

- 1. Ouverture de l'assemblée par la Présidente Brigitte Borel et mots de bienvenue de Alain Nicod, Président du Conseil de fondation du Verbier Festival
- 2. Intervention de Eloi Rossier, Président de la Commune de Bagnes
- 3. Présentation du Groupe SIB par son directeur Joël Di Natale
- 4. Point de situation de Téléverbier SA par son CEO Eric Balet
- 5. Présentation de l'office du tourisme sur l'utilisation du produit de la taxe de séjour par son directeur Joël Sciboz
- 6. Présentation de la carte de loisirs (VIP Pass) par Arnaud Walpen de Verbier Promotion
- 7. Questions et propositions individuelles

1. Ouverture de l'assemblée

En premier lieu, la Présidente remercie le Verbier Festival, en particulier le Président du Conseil de fondation, Alain Nicod, d'accueillir l'APCAV pour son assemblée.

Elle remercie Eloi Rossier, Président de la Commune de Bagnes, d'avoir accepté son invitation à s'exprimer sur les thèmes principaux de l'assemblée ainsi que les autres intervenants.

Elle salue tous les invités, en particulier:

- > François Corthay, Conseiller communal
- Les membres du comité de la SDV
- Ainsi que les représentants des diverses associations actives à Verbier

Elle excuse Florian Michellod, Président de la SDV, Société de développement de Verbier, qui s'est cependant impliqué dans la préparation de l'assemblée.

Enfin, elle remercie les membres du comité de l'APCAV d'avoir œuvré à la préparation de l'assemblée.

Mme Borel rappelle ensuite que l'APCAV attribue cette année encore, comme depuis de nombreuses années, un prix dans le cadre du Verbier Festival. Il s'agit du "prix APCAV de l'Académie" qui sera remis le samedi 5 août à la fin du concert "Academy Presents" à un musicien de l'Académie. Ce prix récompensera un artiste qui, dans le cadre du projet Reaching Out, aura proposé de la manière la plus convaincante un projet unique en faveur de la communauté ou du public en lien avec la musique.

Comme annoncé lors de la dernière assemblée, elle confirme que le comité a travaillé sur un projet de refonte du site internet de l'APCAV. Le nouveau site sera mis en ligne d'ici quelques semaines. Elle remercie Maarten van Gest, fondateur de Mountain Hub à Verbier, à qui le mandat de créer le nouveau site a été confié et précise que les membres seront informés dès qu'il sera mis en ligne.

Elle passe ensuite la parole à Alain Nicod qui explique que c'est toujours un plaisir de pouvoir accueillir les artistes dans les chalets dans une ambiance chaleureuse. Il remercie les propriétaires qui mettent leur bien à disposition du Verbier Festival. Il précise que ce dernier apporte environ 17'000 nuitées dans la station, ce qui a un impact direct sur l'attractivité de Verbier et les prix de l'immobilier. C'est également une énorme satisfaction d'accueillir 300 jeunes musiciens dans le cadre du Festival.

2. Intervention de Eloi Rossier sur différentes actualités de la Commune de Bagnes

Voici les principaux sujets qui sont abordés par le Président :

- Sinistre du 9 juin 2017 du centre sportif
- Aménagement de la Place Centrale de Verbier avec invitation à faire des propositions
- Projet de Curala au Châble
- Projet sur les terrains Besson
- Engagement d'agents de qualité par la Commune, dont André Guinnard présent dans l'assemblée
- Informations fiscales de la Commune de Bagnes
- Réaction de la Commune suite aux plaintes au sujet des vols d'hélicoptères au dessus de Verbier

La présentation complète est disponible sur le site internet de l'APCAV.

3. Présentation du Groupe SIB par Joël Di Natal, directeur

Joël Di Natale présente le Groupe SIB et les sociétés qui le composent, ainsi que leurs prestations.

SIB Groupe gère les sociétés SIB et SOGESA (électricité), Sedre (eau et assainissement) et Gecal (chauffage à distance).

Tous les réseaux sont dimensionnés pour l'usage maximum de la Commune, même si ce n'est que 5 jours par année.

Le prix de l'électricité n'est pas que du ressort des SIB, qui ne gère que 30% du prix du kWh, le solde étant composé de taxes de transport par exemple. Pour information, le prix actuel est similaire au prix de l'électricité de 2011. Toute l'électricité distribuée sur la Commune est considérée comme « verte ».

Concernant l'eau et l'assainissement, la loi fédérale prévoit que le service soit autofinancé. Les nouveaux tarifs instaurés il y a quelques années seront revus à la baisse de 10-15% pour 2018.

Concernant le chauffage à distance, il faut analyser le coût sur une durée de 15 ans pour une comparaison avec les différents types de chauffage, mais les tarifs proposés actuellement sont concurrentiels.

Les sociétés du Groupe SIB peuvent également proposer d'autres services comme des études énergétiques, des propositions d'investissement avec analyse concernant le financement des infrastructures de production et également des connections à distance pour les installations de chauffage.

La présentation est disponible sur le site internet de l'APCAV.

4. Point de situation de Téléverbier SA par Eric Balet, CEO

Eric Balet nous présente les projets en cours de l'été 2017 ainsi que les nouveautés tarifaires de la société.

La présentation est disponible sur le site internet de l'APCAV.

5. Présentation de l'Office du tourisme sur l'utilisation du produit de la taxe de séjour par Joël Sciboz, directeur

Joël Sciboz détaille les recettes générées par la taxe de séjour ainsi que la façon dont le produit de la taxe est utilisé. La majorité des coûts supplémentaires sont générés par le VIP Pass (anciennement nommé carte de loisirs, nouvellement VIP Pass pour Verbier Infinite Playground), le personnel supplémentaire engagé pour la gestion et le support de Verbier Promotion pour les animations de la station.

6. Présentation de la carte de loisirs, ou VIP Pass, par Arnaud Walpen

Arnaud Walpen, de Verbier Promotion, présente le VIP Pass avec son contenu pour l'été 2017 et les bénéficiaires de ce Pass.

Il explique le nom choisi pour la carte de loisirs avec la signification de VIP et la volonté de l'Office du tourisme de transmettre le message au travers de ce nom.

Il informe comment obtenir le VIP Pass auprès de l'office du tourisme.

Il présente pour terminer l'évolution souhaitée de l'offre pour les années à venir.

La présentation de Messieurs Sciboz et Walpen est disponible sur notre site internet.

7. Questions et propositions individuelles

Une question est posée à Eric Balet en relation avec le projet de Savoleyres. Il informe que le dossier sera rejugé par le Tribunal Cantonal par rapport aux nouveaux éléments apportés

sur le bruit, la circulation et la justification du projet. Un dénouement est attendu dans les deux ans.

Un membre fait une réflexion sur le manque de neige et demande quelles seraient les conséquences si nous n'avions plus de neige en 2040. Eloi Rossier mentionne que le plan B si nous manquons de neige à long terme est de développer les sports d'été et la culture.

Eric Balet précise que la moyenne des 10 dernières années est supérieure à 6 mètres. Avec l'altitude de la station et le développement de l'enneigement mécanique, le risque d'absence total de neige est infime. Il souligne la chance d'avoir à partir du sommet du Mont-Fort un point de vue sur trente-quatre sommets de plus de 4'000 mètres d'altitude. Un développement de l'attractivité de ce panorama est en cours avec Nendaz.

Un membre mentionne que le VIP Pass est une excellente idée, mais que c'est compliqué de l'obtenir car il faut passer par l'office du tourisme. La possibilité de faire la demande par email serait plus aisée. Il s'agit des défauts de jeunesse du VIP Pass et une solution sera étudiée pour faciliter l'accès au VIP Pass.

Concernant les agents de qualité, il s'agit d'une première en Suisse et André Guinnard demande de bien vouloir compléter le questionnaire des résidences secondaires pour les statistiques suisses et l'association valaisanne des résidences secondaires.

Les résultats de l'étude sur les revenus et les charges liées aux R2 seront communiqués à l'APCAV.

Eloi Rossier mentionne qu'un bus 100% électrique est en phase pilote cet été dans la station et il est de meilleur qualité que le précédent testé. Le but est d'analyser la possibilité de changer les transports de Verbier.

La parole n'étant plus demandée dans les divers, l'assemblée générale est levée à 17h00 suivie d'un apéritif.

Verbier, le 28 août 2017